

COLLOQUE
DROIT DES MINEURS

au MUSEE SOCIAL - Paris

VENDREDI
4 OCTOBRE 2024

9h - 17h (accueil dès 8h30)

L'ENFANT EST-IL UN CLIENT COMME UN AUTRE ?



SAF

SYNDICAT DES
AVOCATS DE FRANCE

Renseignements/Inscription

Syndicat des Avocats de France
01 42 82 01 26
saforg@orange.fr
www.lesaf.org

**PRESENTIEL (pour tous)
& VISIOCONFERENCE
(pour tous sauf Dpt 75, 92, 93, 94)**



Musée Social
5, rue Las Cases
75007 Paris



COLLOQUE DROIT DES MINEURS

L'enfant est-il un client comme un autre ?

PROGRAMME

8h30 : Café d'accueil

9h00 – 9h20 : Allocutions d'ouverture du colloque

- ◆ Madame la Bâtonnière de barreau de Paris, ou son/sa délégué.e
- ◆ Judith KRIVINE, Présidente du Syndicat des Avocats de France

Propos introductif du thème :

- ◆ Elisabeth AUDOUARD, Avocate au barreau de Marseille
- ◆ Carole SULLI, Avocate au barreau de Paris
Co-responsables de la commission mineurs du SAF

9h20 – 10h30 : La place de l'enfant : histoire et société

- ◆ Jean-Jacques YVOREL, Historien, chercheur associé au CESDIP et au CRHXIX
Président de l'AHPJM, co-rédacteur en chef de la Revue d'Histoire de l'enfance « Irrégulière » ;
l'enfant et la justice pénale des mineurs
- ◆ Guillaume TEILLET, Maître de conférences en Sociologie, Université de Poitiers, INSPÉ académie de Poitiers - site de Niort - Laboratoire GRESCO (E.A.3815)

Échanges avec la salle

10h30 – 12h45 : L'enfant est-il un justiciable comme un autre ?

*Enfant objet et/ou sujet de droit ? Donne – t-on à l'enfant suffisamment de /sa place ?
Est-il vraiment sujet de droit dans la réalité ? Ses droits sont-ils toujours appliqués ?
Et l'intérêt supérieur de l'enfant ?*

Modératrice : Charline PASTEUR, Avocate au barreau de NANTES

- ◆ Nawel OUMER, Avocate au barreau de Paris, élue au Conseil National des Barreaux

- ◆ Juliette RENAULT, magistrate, secrétaire permanente au syndicat de la magistrature et coordonnatrice de la revue Délibérée
- ◆ Julie HOUDAN, *psychologue clinicienne, Protection Judiciaire de la Jeunesse, membre du SNPES-PJJ/FSU;*
- ◆ Mamédi DIARRA, Président de Repairs! 94-ADEPAPE 94 - protection de l'enfance et de la jeunesse - Personnalité qualifiée du collectif "Cause Majeur !"

Échanges avec la salle

12h45-12h15 : PAUSE DÉJEUNER

14h15 – 16h30 : L'enfant est-il un client comme un autre ?

*La place de l'avocat d'enfant ?
Les pratiques professionnelles, et notre déontologie
Quels points de vigilance ? comment améliorer nos pratiques ? Quels outils ?*

Modératrice : Juliette BEIGELMAN, Avocate au barreau de Rennes

- ◆ Patricia COHN, Avocate au barreau du Val de Marne, ancien MCO
- ◆ Meriem GHENIM, Avocate au barreau de la Seine-Saint-Denis,
- ◆ Mamédi DIARRA, Président de Repairs! 94 - ADEPAPE 94 - protection de l'enfance et de la jeunesse, Personnalité qualifiée du collectif "Cause Majeur !"
- ◆ Psychologue, Centre Hospitalier Edouard Toulouse, service Puget Bis adolescents (Marseille)

Échanges avec la salle

16h30 – 17h00 : Perspectives et projets



COLLOQUE DROIT DES MINEURS

L'enfant est-il un client comme un autre ?

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Avoir une vision globale des dispositions applicables dans les procédures impliquant des enfants, au pénal comme au civil, et de nos règles déontologiques.

PÉDAGOGIE

Compétences visées :

amélioration des connaissances théoriques et pratiques en droit des enfants.

Public visé et prérequis :

toute personne intéressée par le droit des enfants : magistrat.e.s, avocat.e.s et juristes.

Aucun prérequis.

Moyens pédagogiques techniques et d'encadrement : apports théoriques et pratiques.

Échanges sur les situations et cas pratiques des personnes participant au colloque.

Modalités d'évaluation et moyens permettant de suivre l'exécution de l'action et d'en apprécier les résultats : la formation dispensée par le colloque ne fait pas l'objet d'une évaluation des personnes participantes. En revanche, à l'issue du colloque, les personnes participantes seront destinataires d'un questionnaire d'évaluation de la qualité de la formation afin de permettre son amélioration.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : nous contacter en cas de besoin d'accessibilité particulier



COLLOQUE DROIT DES MINEURS

L'enfant est-il un client comme un autre ?

TARIFS

Avocat adhérent SAF : 80€

Avocat non adhérent SAF : 130€

Autre public professionnel : (magistrats, éducateurs, associations, syndicats) : 50€

Élève-avocat, étudiant : Gratuit dans la limite des places disponibles

Les inscriptions seront clôturées le 02 octobre 2024.

FORMATION CONTINUE

Cette session de formation satisfait à l'obligation de formation continue des avocats (Article 85 du décret n° 91-1197 du 27 novembre 1991) et aux critères de la décision du CNB n° 2018-001 du 20 juillet 2018.

SAF Organisme de formation n° 11 75 54132 75 – Durée de la formation : 7 heures

ATTENTION ! Cette formation n'est pas prise en charge à titre individuel par le FIF-PL.

Participation en présence :

Pour valider la formation - Il vous sera **INDISPENSABLE** d'émarger la feuille de présence à chaque session de la journée de formation - le matin et l'après-midi.

Merci de bien vouloir remplir le questionnaire d'évaluation en fin de formation.

Une attestation de présence vous sera remise. Seul l'émargement fait foi pour les heures comptabilisées.

Participation en visio-conférence :

Pour valider la formation - Il sera **INDISPENSABLE** de vous inscrire en ligne, de vous connecter à la session de formation le matin et l'après-midi et de nous retourner par email l'attestation sur l'honneur. Une facture et une attestation de présence vous seront adressées après le colloque.